



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

**CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE
AU NIVEAU DES MINISTRES
Paris, 27-28 mai 2010**

**ÉVALUATION
Par le Secrétariat du TUAC**

*Le TUAC et le BIAC ont participé totalement à la réunion ministérielle.
C'est la première fois qu'ils ont été invités à participer à l'ensemble de la réunion.*

1. Introduction et synthèse

1. La réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (RCM) s'est déroulée sur fond d'attaques spéculatives contre l'euro et les États souverains avec des marchés obligataires qui incitent les gouvernements à sortir prématurément des programmes de relance et, dans plusieurs cas, à mettre en œuvre des plans draconiens d'assainissement budgétaire qui vont menacer la reprise ainsi que les emplois et les moyens d'existence de millions de travailleurs dans le monde entier.

2. Les dernières Perspectives économiques de l'OCDE - N°87 - publiées la veille de la RCM, signalent que la reprise a été plus forte que prévu avec cependant des variations d'un pays et d'une région à l'autre. Les prévisions de croissance sont les suivantes : États-Unis : 3,2% en 2010 et 3,2% en 2011 ; zone euro : 1,2% en 2010 et 1,8% en 2011 ; Japon : 3% en 2010 et 2% en 2011. Selon les prévisions de l'OCDE, le chômage, après avoir culminé à 8,5% en 2010 redescendrait à 8,2% en 2011, ce qui serait le signe d'une reprise sans emploi. Ces projections ne tiennent pas intégralement compte des mesures d'austérité annoncées par les gouvernements européens au cours des deux dernières semaines de mai 2010.

3. Dans sa déclaration à la RCM, le TUAC engageait les Ministres à prendre d'urgence des mesures afin de re-réglementer l'économie financière et de poursuivre les mesures de redressement tant que la reprise ne serait pas plus vigoureuse. Ce message a reçu l'appui de Richard Trumka, Président du TUAC dans une intervention à la RCM. Le TUAC estime qu'un retrait prématuré des mesures de relance serait une erreur historique qui précipiterait à nouveau les pays de l'OCDE dans la récession avec des conséquences désastreuses sur l'emploi.

4. Dans l'ensemble, les Conclusions de la réunion sont plus nuancées que bon nombre des interventions faites lors de la RCM, en particulier par les ministres européens des Finances. Il y a en effet plusieurs éléments positifs. Le TUAC note avec satisfaction l'engagement qui a été pris de poursuivre « *nos efforts pour faciliter la reprise par des mesures appropriées jusqu'à ce qu'une croissance durable de la demande privée se soit installée* » (§4), ainsi que le fait de reconnaître que l'assainissement des finances publiques ne devrait pas « *mettre en péril la croissance* » (§ 7.2). Le TUAC se félicite aussi de l'engagement de créer « *davantage d'emplois et de meilleure qualité* », de réduire les inégalités (§8.3) et de soutenir le

développement des compétences eu égard en particulier au passage à une économie à faibles émissions de carbone et à « *l'expansion des secteurs de la santé et de la protection sociale* » (§8.4). Un autre engagement positif est celui concernant les travaux sur l'emploi des jeunes et l'équité entre les sexes (§8.5). Il reste cependant la question de savoir dans quelle mesure ces engagements pourront être tenus puisque plusieurs gouvernements de l'OCDE ont déjà pris des mesures d'austérité et qu'il existe un risque de retomber dans la récession. Le Secrétaire général de l'OCDE a admis dans son discours au Forum de l'OCDE que l'OCDE était en train d'avoir un comportement « schizophrène ».

2. Conclusions de la RCM

Préambule

5. Les Conclusions de la réunion ministérielle font tout d'abord observer que nos économies « *se redressent sous l'effet des réactions énergiques des pouvoirs publics dans le cadre d'une coordination internationale sans précédent* » (§3), mais reconnaissent que l'incertitude reste considérable car la « *reprise demeure fragile, avec un taux de chômage élevé...* » et il y a « *les tensions actuelles sur les marchés de la dette souveraine.* » Les Ministres sont convenus de la nécessité de réaliser des progrès en matière de réglementation et de surveillance des marchés financiers (§3) et de poursuivre « *nos efforts pour faciliter la reprise par des mesures appropriées jusqu'à ce qu'une croissance durable de la demande privée se soit installée* » (§4).

Assainissement budgétaire

6. Les Conclusions insistent sur la nécessité d'un assainissement budgétaire à moyen terme, en reconnaissant que les plans d'assainissement budgétaire ne devraient pas « *mettre en péril la croissance* » (§7.2) et soulignent qu'il est important de hiérarchiser « *les dépenses publiques et d'appliquer une réforme fiscale propice à la croissance.* » (§ 7.3.).

7. Cette formulation est beaucoup plus modérée que bon nombre des interventions et des discussions qui ont eu lieu pendant la RCM proprement dite. Elle est également en contradiction avec les recommandations des Perspectives économiques de l'OCDE qui soulignent, d'une part la fragilité de la reprise tout en recommandant d'autre part, de faire avancer l'assainissement budgétaire.

Emploi

8. La section sur l'emploi est rédigée en termes relativement positifs ; les Conclusions insistent sur la nécessité « d'éviter une 'reprise sans emploi' et une 'croissance sans emploi' » (§8.1). Elles énumèrent les priorités à court terme comme les politiques actives du marché du travail, les programmes de recherche d'emplois, le renforcement de l'éducation et de la formation et la mise en place de « *systèmes de protection sociale et des filets de sécurité convenables, conjugués à des incitations au travail ...* » (§8.2). A moyen et long terme, l'engagement porte sur la création de « *davantage d'emplois et de meilleure qualité* », la réduction des inégalités et l'amélioration « *du fonctionnement du marché du travail du côté tant de l'offre que de la demande* » (8.3). Les Ministres ont approuvé les engagements pris par les ministres de l'Emploi et du Travail de l'OCDE à leur réunion de septembre 2009 en faveur du développement des compétences et de la formation eu égard en particulier au passage à une économie à faibles émissions de carbone ainsi qu'à « *l'expansion des secteurs de la santé et*

de la protection sociale » (§8.4). Les Conclusions annoncent également que l'OCDE va entreprendre des travaux sur l'emploi des jeunes et l'accroissement des opportunités économiques offertes aux femmes et sur l'équité entre les sexes (§8.5).

Réformes structurelles

9. Les Ministres ont réaffirmé leur volonté de mettre en œuvre des réformes structurelles pour élargir le potentiel de croissance et renforcer la capacité de résistance aux chocs futurs (§9.1). Ils ont aussi affirmé que la promotion de réformes des marchés des produits, du travail et des capitaux dans les pays membres et non membres de l'OCDE contribuerait à remédier aux déséquilibres internationaux (§9.2).

10. Bien qu'aucun détail ne soit donné, l'expérience du passé ainsi que les Perspectives économiques indiquent que la réforme du marché du travail comprendra la déréglementation du marché du travail ce qui contraste nettement avec d'autres passages plus positifs des Conclusions.

Sources de croissance

Croissance verte

11. Les Conclusions présentent la croissance verte comme un « *paradigme apportant la croissance économique et le développement tout en relevant des défis environnementaux, comme le changement climatique, la perte de biodiversité et le gaspillage des ressources naturelles* » (§10.1). Elles précisent que les Ministres se sont félicités du Rapport intérimaire sur la Stratégie pour une croissance verte et d'un Rapport de synthèse qui sera remis à la RCM de 2011 et contiendra également les conclusions de la Stratégie pour l'innovation (voir §13). Les Ministres ont réaffirmé leur volonté de parvenir à un résultat positif lors de la CdP16 à Cancun (§ 10.4).

12. Lors d'une intervention à la RCM de Sharan Burrow, Présidente de la Confédération syndicale internationale (CSI), le TUAC s'est déclaré en faveur du rapport de l'OCDE sur la Croissance verte car il offre une base concrète pour des actions futures. Le TUAC a fait part de ses inquiétudes car il craint que les plans d'assainissement budgétaire n'apportent pas les investissements, les emplois et les compétences indispensables à l'économie verte. Le TUAC a insisté auprès de l'OCDE pour qu'elle demande au G20 et aux Nations Unies de s'engager à nouveau à agir très rapidement pour mettre en place un accord mondial contraignant sur le changement climatique afin d'éviter que le changement climatique ne prenne des proportions catastrophiques pour l'environnement et pour la société. Le TUAC a plaidé à nouveau en faveur d'une « Transition équitable » qui permette le passage en douceur à une économie à faibles émissions de carbone et fasse intervenir les employeurs et les travailleurs. Le TUAC s'inquiète de constater que les Conclusions ne font aucune référence aux dimensions sociales du programme d'action sur la Croissance verte ni à celles concernant l'équité ou bien à la demande syndicale relative à une « Transition équitable ».

Innovation

13. L'OCDE a lancé sa Stratégie pour l'innovation au cours de la RCM, à la suite de la remise de son rapport final. La Stratégie comporte cinq piliers : doter les individus de la capacité d'innover ; libérer l'innovation dans les entreprises ; créer et mettre en application le

savoir ; innover pour faire face aux défis mondiaux et sociaux ; améliorer la gouvernance des politiques de l'innovation.

14. Dans leurs Conclusions, les Ministres se félicitent de la Stratégie pour l'innovation et demandent à l'OCDE d'élaborer un mécanisme d'évaluation des politiques de l'innovation tout en maintenant un lien solide avec la Stratégie pour une croissance verte (§11.4).

15. Le TUAC soutient la Stratégie pour l'innovation. Elle encadre utilement l'innovation non seulement comme une fin en soi mais aussi comme un moyen pour parvenir à une fin. (§11.4) Elle reconnaît l'importance d'une main d'œuvre convenablement qualifiée, de la formation professionnelle, des entreprises novatrices, de la participation des salariés et de systèmes adaptés de relations professionnelles. Elle prend aussi acte des échecs du marché, en ce sens que bien souvent les marchés ne permettent pas de trouver des solutions durables et avantageuses pour la société et du fait que les politiques publiques jouent un rôle vital dans la création et la diffusion des connaissances requises pour innover ainsi que dans le renforcement de la demande d'innovations par le biais, par exemple de la passation des marchés publics et de la réglementation. C'est pourquoi la Stratégie pour l'innovation met l'accent sur les réponses à apporter aux défis mondiaux et sociaux, comme le changement climatique, la santé et la sécurité alimentaire.

Échanges et investissement

16. En matière d'échanges, les Ministres ont réaffirmé leur opposition au protectionnisme et leur attachement à « *une conclusion rapide, ambitieuse, équilibrée et complète du Cycle de négociations de Doha* » (§12.2). Ils se sont engagés à veiller à ce que davantage de grands pays exportateurs appliquent le Dispositif OCDE convenu à l'échelle internationale pour leurs crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et à développer plus avant un dispositif concernant les crédits à l'exportation relatifs aux technologies associant faibles émissions de carbone et efficacité énergétique (§12.3).

17. Dans le cadre d'un changement d'orientation qui pourrait être significatif, l'OCDE va se lancer dans un projet visant à étudier la relation entre échanges, croissance et emplois ainsi que le rôle des politiques nationales en matière d'ajustement des échanges et d'atténuation des effets dommageables sur l'économie et la société.

18. Dans le domaine des investissements, les Ministres ont félicité l'OCDE pour ses travaux sur les règles relatives aux investissements et ont engagé l'Organisation à développer la coopération avec d'autres institutions. Ils se sont également félicités du « *lancement officiel de la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* » et ont pris note de leur contribution importante à la « *conduite responsable des entreprises* » (§12.6). Le TUAC est favorable à la Mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et est pleinement engagé dans ce travail.

Mesurer les progrès de la société

19. Les Ministres ont invité l'OCDE à proposer de nouveaux travaux portant sur la mesure des progrès de la société (§13). Dans sa déclaration à la RCM, le TUAC demandait à l'OCDE d'utiliser ces nouvelles mesures pour servir de base aux recommandations pratiques à caractère économique et social, tout particulièrement dans « *Objectif Croissance* » ainsi que dans les *Études économiques de l'OCDE par pays*.

Probité, intégrité et transparence

20. Les membres de l'OCDE ainsi que le Brésil, l'Estonie, la Fédération de Russie, Israël et la Slovénie, ont adopté la Déclaration sur la probité, l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires et de la finance internationales (PIT) (§14). Cette déclaration regroupe un certain nombre d'instruments de l'OCDE déjà en place qui comprennent, entre autres, les Principes de gouvernement d'entreprise, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, la Convention sur la lutte contre la corruption et des instruments de coopération fiscale.

21. Dans sa déclaration, le TUAC a appuyé l'adoption de la Déclaration PIT en tant que moyen permettant d'améliorer la visibilité et la cohérence des instruments de l'OCDE. Dans son intervention à la RCM, le TUAC a demandé à l'OCDE d'établir un plan d'action pour la mise en œuvre – une recommandation qui a été consignée dans les conclusions orales de la présidence. Le TUAC a également demandé l'intégration dans les travaux du G20. La présidence a déclaré que la Déclaration PIT serait transmise à la réunion des dirigeants du G20 à Séoul en novembre 2010.

Développement

22. Les Ministres ont réaffirmé leur volonté de réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015 et de suivre les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs de l'Aide publique au développement (APD) (§15.1). Ils ont insisté sur la nécessité d'utiliser des méthodes de financement innovantes pour le développement et, pour les pays en développement, de mobiliser leurs ressources internes (§15.1). Ils se sont félicités des efforts qui ont été déployés pour aller au-delà de la mesure des aides et mesurer l'impact et les résultats et ils ont appelé à une « coopération triangulaire » entre les donateurs traditionnels et émergents (§15.2). Ils ont également félicité l'OCDE pour ses travaux sur la création de systèmes fiscaux efficaces dans les pays en développement et la lutte contre la fraude fiscale extraterritoriale (§15.3). Enfin, ils ont invité l'OCDE à favoriser une plus grande cohérence des politiques et à intégrer les dimensions du développement dans tous ses travaux (§15.4).

23. Bien que tout cela soit positif, la réalisation effective dépendra beaucoup des progrès qui auront été réalisés dans la mise au point d'un dispositif de responsabilisation efficace lors du prochain G8, afin d'exiger des gouvernements qu'ils rendent des comptes s'ils ne réussissent pas à tenir leurs engagements à l'avenir.

Coopération économique mondiale

24. Les Ministres se sont engagés à travailler au sein des organes de l'OCDE et en collaboration avec d'autres instances « *en vue d'instaurer une croissance plus durable et plus équilibrée* » (§16.1) et ils se sont félicités des travaux de l'OCDE dans diverses instances internationales et notamment le G20 et le G8 (§16.2). Le TUAC a invité les membres de l'OCDE à respecter les valeurs fondamentales que sont censés partager les pays de l'OCDE, à savoir : une démocratie pluraliste, le respect des droits de l'homme et une économie de marché compétitive.